

CHANTIERS NATURE ET PATRIMOINE

2 chantiers d'insertion
pour des femmes
et des hommes
dans l'une des situations suivantes :

- jeune de moins de 26 ans en grande difficulté
- allocataire du RSA, de l'ASS ou de l'AAH
- demandeur d'emploi de longue durée
- personne reconnue travailleur handicapé

UN SERVICE

GOLFE DU
MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION



► golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



Ce projet est cofinancé
par le Fonds social européen
dans le cadre du programme
opérationnel national « Emploi
et Inclusion » 2014-2020

Quelles activités ?

Mise en valeur des sites touristiques et des espaces naturels par :

- l'entretien et l'ouverture de sentiers de randonnées
- la réhabilitation du petit patrimoine via des petits travaux de maçonnerie, peinture...

Quelles réalisations ?



Avec quel matériel ?



Taille-haie



Débroussailleuse



Tronçonneuse



Petit outillage

- Matériel léger adapté à tous.

Où ?

Les chantiers d'insertion sont constitués de 2 équipes de 8 salariés, réparties sur les secteurs du Loc'h et de Rhuys. Elles sont dirigées par 2 encadrants.



Comment y aller ?



Covoiturage entre salariés.



- Pour le chantier du Loc'h :** l'encadrant vient, le matin, chercher les salariés qui le souhaitent au « Poteau » à St Avé (ligne 4 du réseau de bus Kicéo) et les y reconduit le soir.
- Pour le chantier de Rhuys :** ligne 24 du réseau de bus Kicéo, au départ de la gare ou de la place de la Libération, arrêt « Sarzeau PEM » (+10 mn de marche).

Les frais de transport en bus (cartes d'abonnement) sont pris en charge à hauteur de 70% par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération. Des vélos peuvent également être prêtés par l'agglomération.

Dans la journée, la circulation d'une commune à l'autre est prévue en fourgon conduit par l'encadrant.

Quel contrat de travail ?



Contrat à durée déterminée d'insertion de 6 mois, à raison de :

- 26 h / semaine
- 4 j / semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- 6h30 / jour (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h)

Pour quelle rémunération ?

Une rémunération au **SMIC***
* Montant fixé le 1^{er} janvier de chaque année.

Quels engagements ?

Une demi-journée par semaine est consacrée à l'accompagnement socio-professionnel via :

- des entretiens individuels et des ateliers collectifs
- des formations en informatique
- des stages en entreprises
- la visite de centres de formation lors de portes ouvertes
- des rencontres avec des chefs d'entreprises
- des cafés - débats
- des visites d'entreprises
- la participation à des forums de l'emploi.



Un chantier d'insertion pour...

- Découvrir ou redécouvrir une **AMBIANCE** et un **RYTHME DE TRAVAIL** en respectant les horaires et le règlement intérieur.
- Acquérir des **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES** en réalisant des travaux et des gestes techniques en lien avec l'entretien du patrimoine.
- Participer à des travaux mettant en valeur ses **SAVOIR-FAIRE**.
- Se sentir **VALORISÉ** dans son travail.
- Développer des **CAPACITÉS SOCIALES** et d'**AUTONOMIE**.
- Se mobiliser pour une **RECHERCHE ACTIVE D'EMPLOI** ou de **FORMATION**.

D'autres soutiens possibles



Le logement



La santé



La mobilité



La langue

Comment candidater ?

Parlez-en à votre référent emploi ou social :

- Pôle emploi
- Cap emploi
- Mission locale
- Conseiller(e) RSA
- Points accueil emploi (PAE) du territoire
- Assistant(e) social(e)
- CCAS

Un entretien d'embauche est organisé avec un(e) élu(e), l'encadrant du chantier et la coordinatrice.

Pour en savoir plus, contactez :

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération

Direction de l'économie - Service emploi, formation, insertion

Sophie CAUDAL - Coordinatrice

s.caudal@gmvagglo.bzh

02 97 68 26 78